



« Vous donner la parole et la faire entendre »

PLÉNIÈRE DU 26 JUILLET 2017



Toutes les décisions prises par la Commission

Projet de nouvelle interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni : GridLink Interconnector

Le projet GridLink consiste à créer une nouvelle interconnexion électrique de 1 400 MW et d'une tension de 525 KV en courant continu entre la France et le Royaume-Uni.

La CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable et a désigné M. Jérôme Laurent comme garant.

> [En savoir plus](#)

Demande d'un garant pour la commission de suivi du site de la société ALTEO à Gardanne

À la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône, la Commission a désigné M. Philippe Quévremont comme garant du processus de participation instauré dans le cadre du comité de suivi du site de la société ALTEO à Gardanne.

> [En savoir plus](#)

Projets de territoire sur les bassins versants Charente aval/Bruant, Seugne et Seudre :

gestion quantitative de la ressource en eau en Charente-Maritime

La Présidente du Syndicat mixte des réseaux de substitution de la Charente-Maritime, le Président du Syndicat mixte d'accompagnement du sage Seudre et le Président de l'Établissement public territorial du bassin de la Charente, ont sollicité la désignation d'un garant pour veiller à la participation du public dans l'élaboration des projets de territoire sur les bassins versants Charente aval/Bruant, Seugne et Seudre. M. Gilles Faure a été désigné garant et il sera appuyé par M. Michel Périgord.

> [En savoir plus](#)

Demande d'un garant pour le PLU de Saillans

La Commission a confirmé la mission de conseil et d'appui méthodologique à la commune de Saillans confiée le 26 octobre 2016 à M. Jacques Archimbaud en le désignant comme garant de la procédure de concertation organisée autour de la révision du PLU.

> [En savoir plus](#)

Télécharger le communiqué

LES PROJETS EN DÉBAT



Projet du Port de Dunkerque : nouveau bassin
pour le conteneur « CAP 2020 »

Lors de sa séance plénière du 26 juillet 2017, la CNDP a considéré que le dossier du maître d'ouvrage concernant le projet du Grand Port Maritime de Dunkerque était suffisamment complet pour être soumis au débat public. Vous pouvez désormais consulter ce document ainsi que sa synthèse sur le site internet du débat. Sur ce site, vous trouverez également

d'autres éléments vous permettant de préparer votre participation au débat public qui se déroulera de septembre à décembre 2017.

[Consulter le site du débat](#)

GARANTS DE LA CONCERTATION

Réunion du comité de pilotage du 27 juillet 2017

Lors de la réunion du comité de pilotage du 27 juillet 2017, **il a été décidé qu'il n'y aurait pas de nouvel appel à candidatures en septembre 2017**. En effet, le nombre élevé de garants figurant sur la liste nationale publiée par la CNDP le 5 juillet 2017 (254) permet très largement de faire face à la demande actuelle. La date du prochain appel à candidatures sera définie suite à l'évaluation du dispositif après un an de fonctionnement.

[Consulter la liste nationale](#)

RATIFICATION DES ORDONNANCES

Adoption du projet de loi de ratification des ordonnances du 3 août 2016

Le 18 juillet 2017, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi ratifiant les ordonnances n°2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Un certain nombre d'amendements ont été adoptés.

Le projet de loi ainsi adopté, après engagement de la procédure accélérée, a été transmis au Sénat qui devrait l'examiner début octobre prochain.

PARTENARIATS



Atelier citoyen « Objets connectés et applications en santé »

Dans le cadre de l'organisation d'un débat citoyen, la Conférence nationale de santé (CNS) a saisi la CNDP et le SGMAP en vue de l'organisation d'un atelier citoyen. Le comité de pilotage (COFIL) s'est réuni le 13 juillet 2017 pour la première fois. Lors de cette réunion, les membres du COFIL ont auditionné la CNS et ont défini la question qui sera posée aux citoyens : « les objets connectés et les applications numériques contribuent-ils à préserver et améliorer la santé de tous et de la même façon pour tous ? » Pour répondre à cette question, les citoyens participeront à deux week-ends de formation qui auront lieu les 18 et 19 novembre 2017 et les 9 et 10 décembre 2017.

2ème édition du prix de thèse de la CNDP

Afin d'encourager la recherche dans le domaine de la participation du public et de faciliter sa mise en valeur, la CNDP, en partenariat avec le GIS Démocratie et Participation, lance un appel à candidature pour la 2ème édition de son prix de thèse. La thèse primée par le jury fera l'objet d'une publication aux éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. Les résultats seront annoncés lors des journées doctorales sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, organisées par le GIS à Tours les 12 et 13 janvier 2018.

Les docteurs des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur ayant soutenu leur thèse depuis septembre 2015 peuvent soumettre leur candidature. Les candidatures doivent être transmises au GIS Démocratie et Participation avant le vendredi 29 septembre 2017 à l'adresse suivante : gis-dep@mshparisnord.fr

En savoir plus

PUBLICATIONS ET INTERVENTIONS



Publications et initiatives numériques

Réécoutez l'intervention du Président de la CNDP dans le cadre du séminaire sur le thème « Comment l'action publique mobilise-t-elle l'expertise? » organisé par France Stratégie

[Réécouter le débat](#)



La CNDP dans les médias

19 juillet 2017

« Projets environnementaux : une ordonnance pour renforcer la concertation avec les citoyens », Le Monde

[Lire l'article](#)

27 juillet 2017

« Les citoyens vont désormais être davantage associés aux projets en amont de la décision », La Gazette des Communes

[Lire l'article](#)



Cette lettre d'information est publiée en licence Creative commons cc-by 2016 Commission nationale du débat public, à partager librement. L'iconographie (photos) est cc-by CNDP sauf : icônes GPL Oxygen Icons, Web Design Creatives et Oliver Scholtz.

La loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations transmises. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant à exercer auprès de la CNDP. Sauf opposition écrite de votre part, ces informations pourront être communiquées à des tiers dans le strict cadre des missions de l'établissement.

Directeur de la publication : Christian Leyrit

Commission nationale du débat public

244, boulevard Saint-Germain

Paris 75007

France